

FICHE PROJET
AIDE AUX PROJETS COOPERATIFS
ANNEE 2023 2024

Critères et conditions d'attribution :

- L'OCCE 60 finance les projets présentant une réelle dimension coopérative à hauteur de 150€.
- Une classe ne peut pas obtenir une aide aux projets deux années consécutives.
- Deux projets maximum par école.
- L'école (ou l'établissement) doit être affiliée et à jour de ses cotisations.
- La coopérative scolaire doit avoir renvoyé son compte rendu financier et son compte rendu d'activités avant le 30 septembre de l'année en cours.
- **La classe s'engage à transmettre à l'OCCE 60, au cours du 3^e trimestre de l'année scolaire, un document présentant le déroulement du projet (textes, photos, CD...).**
- Utiliser ce formulaire, le compléter dans son intégralité et le renvoyer avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire.
- Présenter un budget prévisionnel détaillé et équilibré faisant apparaître la participation de l'OCCE 60.

Cadre réservé à l'OCCE

Affiliation à jour : OUI NON

CRF et CRA renvoyés : OUI NON

Coordonnées de la coopérative scolaire :

Ecole Primaire Ecole Maternelle Ecole Élémentaire Collège

Classes concernées : Nombre de classe dans l'école :

N° Affiliation OCCE :

Nombre d'élèves concernés :

Téléphone : @courriel :

Nom de l'enseignant responsable du projet :

Signatures : Fait à

De la ou le responsable du projet Le ou la directeur (trice) Des délégués élèves

Votre projet

TITRE DU PROJET :

S'agissant d'un projet coopératif, veuillez préciser la participation des élèves pour le choix du projet, sa préparation, son budget, son organisation, son bilan en joignant si possible des documents qui attestent de leur participation : extrait de délibération du conseil coop, article de journal, lettres des élèves...
En quelques mots définissez le contenu de votre projet (thème, période) :

.....
.....

Implication des enfants dans le projet :

Comment les enfants se sont impliqués dans le choix du projet ? :

.....
.....
.....

Comment les enfants se sont impliqués sur l'information du projet (affiches, lettres aux partenaires...) ? :

.....
.....
.....

Comment les enfants se sont impliqués dans la recherche et à la gestion financière du projet (cycles 2-3) ?

Ont-ils fabriqué et vendu des objets ? Ont-ils organisé des manifestations scolaires (loto, tombola, soirée...) ?

Ont-ils tenu les comptes ?

.....
.....

.....Les enfants participent-ils à des réunions coopératives pour la réalisation du projet, si oui sous quelle fréquence ?.....

Comment les enseignants vont-ils évaluer la qualité des apprentissages (questionnaire de satisfaction, d'atteinte d'objectifs, évaluation des savoirs, savoir-faire et savoir-être...) ?

.....
.....
.....

NOTA : tout document complémentaire jugé utile à la compréhension du dossier peut être joint.

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES

Matériels €
 Transports €
 Visites €
 Activités €
 Intervenants extérieurs €
 Autres €

TOTAL DES CHARGES

.....€

RECETTES

Participation des familles : €
 Montant par enfant : (.....€)
 Participation de la Coopérative scolaire €
 Association de parents d'élèves : €
 Municipalité : €
 Education Nationale : €
 Conseil Général : €
 Autres collectivités : €
 Autres subventions : €
 Aide demandée à OCCE 60 : €

TOTAL DES DEPENSES

.....€

AIDES DEMANDEES A L'OCCE 60

- Aide logistique : Recherche de partenaires pour le financement.
- Recherche de partenaires pour l'aide technique.
- Communication du projet
- Autres (précisez)
- Aide pédagogique : intervention du personnel de l'OCCE 60
- Aide matérielle à préciser :

ENGAGEMENT

Si le projet est aidé par l'OCCE 60, nous autorisons l'association à le faire connaître aux coopératives du département par la publication dans le courrier COOP OISE 60 et/ou sur le site Internet.

A

Le

L'enseignant responsable du projet

Les élèves délégués de classe

Les dossiers doivent arriver avant la fin du premier trimestre.

Des exemples de projets

Achat de jeux coopératifs



Auvers Sur Oise : Les ateliers de peinture Les élèves s'appliquent à peindre par petites touches de couleurs comme Vincent Van Gogh



Les enfants racontent le voyage à la mer.

Jessie: Nous avons fait des nœuds de chaise. Ils servent à accrocher les bateaux. C'était super bien.



Sofiane: Nous avons mangé des chips de mer. C'était une très belle journée.

Pierre : Hier matin à Ault nous avons vu des falaises. Les falaises étaient faites de craie et un peu fissurées. Nous avons vu plein de galets de différentes formes. Et nous avons vu la marée basse.



Yanis : La deuxième journée à la mer nous sommes allée voir les dunes. Il y avait 3 dunes différentes : une avec du sable jaune une avec du sable gris et une dune avec pas de sable. Mais il y avait beaucoup de plantes.

Mathéo : Quand les crabes montent sur le casier à crustacés ils ne peuvent pas nager. Seuls les poissons peuvent nager mais pas les crabes. Les crabes ne savent pas nager mais ils savent marcher sur le côté. Le casier à crustacés a des filets ça empêche les crabes de sortir du casier à crustacés. Même Gaby nous a montré une bouée pour remonter le casier à crustacés.



Exposition sur la première guerre mondiale à la maison du conseil départemental et à la médiathèque de Bresles

Exposition
Les enfants de la classe d'inclusion scolaire de Bresles du 4 au 12 novembre 2014

« Comme en 14 »

à la Maison du Conseil général
 Cour du Château
 60510 BRESLES
 Tél. : 03 44 10 82 45

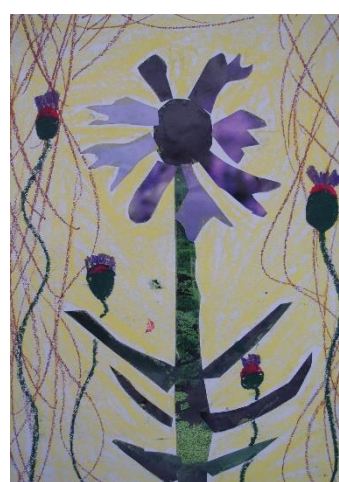
Horaires d'ouverture :
 du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

EXPOSITION
 des enfants de la classe d'inclusion scolaire
 école élémentaire publique de BRESLES

Médiathèque
 de Bresles
 du 13 novembre
 au
 2 décembre 2014

« Comme en 14 »

Horaires d'ouverture :
 Mardi de 15 h à 18 h 00
 Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
 Jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h
 Vendredi de 10 h 30 à 18 h
 Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 00



Land Art

